

Intervention de M. Joseph LEAL,
Président de la Commission
"DEVELOPPER L'INFORMATION
et
CONFORTER la COORDINATION"

Depuis l'Assemblée plénière du 14 avril 2011, la commission "Développer l'Information et Conforter la Coordination" a continué ses travaux qui ont principalement pour but la rédaction et l'élaboration d'un bulletin intitulé "CODERPA 36".

La commission est constituée de 12 membres émanant des quatre collèges : 5 relèvent du premier collège (Représentants départementaux des Associations et Organisations nationales des retraités et des usagers), 2 du deuxième collège (Professionnels), 3 du troisième collège (Responsables et Financeurs), 2 du quatrième collège (Personnalités Qualifiées).

De mai 2011 à fin mars 2012, la commission s'est réunie 4 fois sur un rythme régulier d'une fois par trimestre. Durant cette période, deux bulletins (N° 8 et 9) ont été publiés fin juin et fin décembre 2011. Pour l'heure, les membres de la Commission n'ont pas changé de position sur la fréquence de l'édition, soit un bulletin par semestre.

L'ensemble des textes à diffuser est débattu par les membres de la commission qui ont pour mission essentielle de définir les différents thèmes de chaque chapitre du bulletin. Ainsi, les thèmes des articles retenus portaient sur :

- les aidants naturels,
- la bientraitance dans les établissements et services médico-sociaux,
- l'hébergement temporaire,
- les questions à se poser pour organiser au mieux sa succession,
- les temps forts de l'Assemblée Plénière du 14 avril 2011.

Le bulletin est composé normalement de six pages et présente traditionnellement en première page un éditorial signé par Madame Danielle EBRAS, Présidente du CODERPA, que je remercie vivement au nom des membres de la commission. Nous faisons appel également à des intervenants extérieurs responsables de structures administratives ou d'associations qui produisent des textes enrichissants permettant de nourrir une publication axée sur une information spécifique destinée à nos aînés.

On rappellera que le bulletin est édité à 5.000 exemplaires et diffusé auprès des Mairies, EHPAD, CCAS, SSIAD, Hôpitaux, Conseillers Généraux, Conseillers Régionaux, Parlementaires, etc...

Il s'agit d'un bulletin d'informations qui permet de conserver un lien précieux entre le CODERPA, les personnes âgées, les retraités et les différentes institutions.

Ainsi est-il nécessaire de garder à l'esprit que la vieillesse est une richesse et qu'elle ne doit pas être appréhendée seulement de manière négative et comme un coût pour la société. En effet, les seniors prennent de plus en plus une place très active dans la société et demeurent des acteurs sociaux importants : ils s'investissent dans des associations caritatives et s'impliquent dans la "vie de la cité".

L'Union Européenne a vu juste en faisant de l'année 2012 l'Année Européenne du Vieillissement actif et de la Solidarité entre les Générations. Ce sera l'occasion de promouvoir une meilleure coopération et une plus grande solidarité entre les générations, mais aussi d'aborder les évolutions démographiques de manière positive et de mettre en avant les solutions novatrices, capables de faire face aux difficultés auxquelles nos sociétés vieillissantes sont confrontées.

Pour conclure, je remercie l'ensemble des membres de la commission qui, par leur contribution bénévole, ont réalisé comme à l'accoutumée des travaux réfléchis et efficaces et ce, au service de nos aînés.

De même au nom des membres de la commission, je remercie la Direction de la Communication du Conseil Général de sa participation à la publication du bulletin.

Je vous remercie de votre attention.

